

SÉNAT

BRÉSIL : UN PAYS À LA CROISÉE DES CHEMINS

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Brésil à São Paulo, Curitiba et Brasilia

Du 21 au 30 avril 2026

Du 21 au 29 avril 2026, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Brésil, conduite par son président, M. Fabien Gay, et composée de Mme Marie-Pierre de La Gontrie, vice-présidente, et de M. Daniel Fargeot, membre du groupe d'amitié, s'est rendue à São Paulo, Curitiba et Brasilia.

Le déplacement était placé sous une triple thématique :

- l'évolution de la situation politique, économique et sociale du Brésil, notamment dans la perspective des prochaines élections générales d'octobre 2026 ;
- les questions environnementales et de droits humains, dans la continuité de la précédente mission en 2022 et des travaux de la COP30 à Belém l'an dernier ;
- enfin, les enjeux liés au Mercosur, compte tenu des questions soulevées dans notre pays autour de la signature de cet accord de libre-échange.

La délégation s'est tout d'abord rendue à São Paulo où, outre des échanges avec des représentants de l'État de São Paulo, elle a axé ses rencontres sur le volet industriel et économique du Mercosur. Elle s'est ensuite rendue à Curitiba, capitale de l'État du Paraná, afin d'aborder plus particulièrement le volet agriculture du Mercosur et les questions agricoles. Enfin, le séjour à Brasilia a notamment permis à la délégation d'échanger avec des acteurs de la vie politique nationale brésilienne.

Elle a ainsi pu y rencontrer ses homologues du groupe d'amitié Brésil-France du Congrès et

plusieurs parlementaires brésiliens. La délégation a également été reçue au ministère des Affaires étrangères (Itamaraty) par le ministre, M. Mauro Vieira, qui a rappelé les liens étroits qui unissent la France et le Brésil.



La délégation avec le ministre des affaires étrangères, M. Mauro Vieira, en présence de M. Emmanuel Lenain, ambassadeur de France au Brésil

Enfin, dans la continuité des thèmes abordés lors des précédentes missions, et notamment celle de 2022, la délégation a rencontré des représentants d'associations de défense de l'environnement, de défense des droits de l'homme et de défense des droits des populations autochtones.

I. Une démocratie solide mais toujours fortement polarisée

À la veille d'une importante séquence électorale, en octobre prochain, au cours de laquelle les Brésiliens devront élire un nouveau président de la République, le vice-président, les députés fédéraux, une partie du Sénat, les

BRÉSIL : UN PAYS À LA CROISÉE DES CHEMINS

gouverneurs des États et les membres des assemblées régionales, la situation politique au Brésil reste marquée par un clivage profond entre les partisans de l'actuel président, Luiz Inácio Lula da Silva (plus couramment appelé Lula) et ceux de son prédécesseur, Jair Bolsonaro.

La tentative de coup d'État menée par ce dernier à la suite des dernières élections présidentielles, en janvier 2023, a paradoxalement mis en lumière la solidité des institutions brésiliennes : la réaction rapide de la justice, du Congrès et des forces de sécurité a montré que la démocratie brésilienne était capable de résister aux tentatives de déstabilisations.

Depuis le retour au pouvoir de Lula en 2023, le Brésil a retrouvé une croissance relativement solide. Le chômage est en baisse et les revenus du travail ont progressé, notamment grâce à la réévaluation du salaire minimum au-dessus du niveau de l'inflation, après plusieurs années de stagnation.

Par ailleurs, des programmes sociaux de lutte contre la pauvreté et de soutien aux ménages modestes ont été mis en place ou relancés. C'est le cas par exemple du programme « Bolsa Familia », mis en œuvre par Lula en 2003 lors de son premier mandat et dont l'objectif était de réduire l'extrême pauvreté et d'améliorer l'accès à l'éducation. Après des années d'austérité sous les mandats de Dilma Rousseff, Michel Temer et Jair Bolsonaro, le programme a été relancé en 2023.

Néanmoins, le haut niveau de dette publique, l'importance du déficit et le coût particulièrement élevé de l'argent, pèsent sur l'investissement et la consommation. Une réforme fiscale visant à simplifier le système actuel, jugé extrêmement complexe, est en cours de mise en œuvre, ce qui devrait permettre d'améliorer la compétitivité des entreprises à l'exportation.

Plusieurs interlocuteurs ont pointé la difficulté du Gouvernement à mettre en œuvre ses réformes du fait de la polarisation de la vie politique brésilienne : le parti présidentiel n'est pas majoritaire au Congrès et gouverne grâce à une large coalition centriste et de centre-droit. Les partis conservateurs y conservent donc une forte influence malgré les alliances, obligeant le Gouvernement à négocier constamment pour faire adopter ses projets.

Si les avancées réalisées sous le mandat de Lula en matière économique, sociale et sociétale ont été saluées au cours de l'ensemble des échanges, des progrès sont encore attendus, notamment en ce qui concerne les questions environnementales et les droits humains.



La délégation avec M. Emmanuel Lenain, ambassadeur de France, et les députés Pedro Campos, Vicinius Carvalho, Erika Hilton, Tulio Gadelha, Lidice de Mada et Clodoaldo Magalhaes, à l'ambassade de France à Brasília

II. Des progrès indéniables en matière d'environnement et de droits humains

Lors de son dernier déplacement, le groupe d'amitié n'avait pu que déplorer la remise en cause des enjeux environnementaux et des droits humains sous le mandat de Jair Bolsonaro. *A contrario*, dès son arrivée au pouvoir, Lula en a fait l'une de ses priorités. Pas moins de cinq ministères sont désormais en charge de ces sujets : les ministères de l'environnement et du changement climatique, des peuples autochtones, des droits de l'homme et de la citoyenneté, de l'égalité raciale, et des femmes.

Sur le plan environnemental, un plan national sur le climat a été adopté en 2025. Ce Plan Climat fixe un objectif « zéro déforestation illégale » en 2030 sur les terres publiques et une réduction de 75 % de la déforestation légale d'ici 2035 sur les propriétés rurales. Par ailleurs, le pays s'est donné jusqu'en 2035 pour réduire de 67 % par rapport à 2005 ses émissions de gaz à effet de serre, affirmant ainsi son rôle clé dans la lutte contre le réchauffement climatique.

L'impact du réchauffement climatique est particulièrement néfaste pour les populations pauvres, notamment autochtones. Les différents interlocuteurs rencontrés, bien que saluant les efforts réalisés en la matière depuis le retour au pouvoir de Lula, n'hésitent pas à

BRÉSIL : UN PAYS À LA CROISÉE DES CHEMINS

parler de « racisme environnemental » et d'injustice climatique envers ces populations.

À cet égard, plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) ont souligné l'avancée obtenue à l'issue de la COP 30 avec la mention explicite du terme « populations afro-descendantes » dans les documents finaux de la conférence. Au-delà d'une simple description démographique, le terme a ainsi acquis une portée politique et juridique liée à la justice climatique. En effet, il ne vise pas uniquement une origine ethnique, mais sert également à reconnaître des populations qui demandent que la lutte contre le changement climatique intègre les dimensions de justice sociale, de lutte contre le racisme environnemental et de réparation des inégalités historiques.

La visite du projet de réhabilitation du quartier précaire de Caximba à Curitiba a permis d'illustrer la réalité de cette lutte. Auparavant réserve écologique, la zone, située au carrefour de plusieurs rivières, était devenue un quartier totalement insalubre. Le projet d'aménagement, en partie financé par l'Agence française de développement (AFD) grâce à un prêt sur vingt ans, bénéficie directement à plus de 1 000 familles vivant dans la pauvreté, grâce à un programme de logements sociaux, de régularisation foncière, de mise en place d'infrastructures urbaines et de création d'une zone de protection environnementale.



Visite du projet de réhabilitation du quartier précaire de Caximba à Curitiba

En parallèle de la question de justice environnementale, se pose également la question du foncier. En effet, selon la constitution brésilienne adoptée en 1988, toutes les terres doivent avoir une fonction sociale. Le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre du Brésil (MST), rencontré à l'occasion de la visite de la coopérative Terra Livre dans l'état

du Paraná, s'appuie sur ce principe pour développer son action. Au-delà de la question du foncier, le mouvement a par ailleurs donné un nouvel élan à sa lutte en faveur d'une réforme agraire orientée vers l'agriculture biologique en développant la production agroécologique à plus grande échelle afin de rivaliser avec l'agro-industrie. Sur le territoire de la coopérative Terra Livre vivent ainsi une centaine de familles, qui ont obtenu des titres de propriété et qui exploitent les terres qui leur ont été attribuées.



La délégation avec des représentants du Mouvement des travailleurs ruraux sans-terre (MST) à la Cooperativa Terra Livre

III. Le Mercosur ou la recherche d'un accord gagnant-gagnant

La troisième thématique abordée par la délégation lors de ce déplacement avait trait au Mercosur.

Dans son volet agricole, l'ensemble des interlocuteurs rencontrés, et notamment M. Alberto Amorim, secrétaire exécutif en charge de l'Agriculture de l'État de São Paulo, ont souligné l'importance de l'accord du point de vue de l'agriculture brésilienne. Ils ont en particulier insisté sur le fait que les agricultures brésilienne et française ne sont pas concurrentes mais complémentaires, dans la mesure où elles ne produisent pas les mêmes types de produits.

Cela étant, du fait de la pauvreté des sols brésiliens, en particulier dans le centre du pays, et de la présence de nombreux nuisibles, l'utilisation par les agriculteurs brésiliens de produits phytosanitaires reste importante. Néanmoins, de manière générale, les interlocuteurs de la délégation ont rappelé que l'agriculture brésilienne était soumise à des

BRÉSIL : UN PAYS À LA CROISÉE DES CHEMINS

règles strictes et que, dans le contexte actuel, il était essentiel pour le Brésil de diversifier ses partenaires commerciaux. L'agriculture brésilienne semble donc prête à s'adapter aux demandes des autres pays, notamment en matière de respect des clauses miroir.

S'agissant du volet industriel, la délégation a rencontré des représentants de la Fédération des industries de l'État de São Paulo (FIESP), autour de M. Osmar Chofhi, vice-président du conseil supérieur pour le commerce extérieur de la fédération, qui représente environ 130 000 entreprises industrielles de secteurs très variés. Au cours de leurs échanges, ils ont évoqué les problématiques communes à nos deux pays, telles que la réindustrialisation ou la concurrence internationale.

Tout comme ceux du secteur agricole, les acteurs du secteur industriel brésilien estiment

essentiel de diversifier leurs partenaires commerciaux et de réduire leur dépendance aux États-Unis et à la Chine, premier partenaire commercial du Brésil. Ils ont ainsi rappelé l'importance, de leur point de vue, de l'accord entre le Brésil et les pays européens et les efforts menés par la filière industrielle brésilienne pour y parvenir.

En effet, dans un premier temps, l'accord a suscité une vive inquiétude chez les industriels brésiliens, qui craignaient la concurrence des entreprises européennes. Néanmoins, la perspective d'un accès facilité à de nouveaux marchés, ainsi que la possibilité d'attirer des investissements étrangers, ont permis de faire accepter l'accord aux industriels brésiliens

* * *

Au terme de cette mission, la délégation du groupe d'amitié France-Brésil a pu mesurer les progrès réalisés en matière sociale et environnementale, ainsi que la solidité retrouvée de notre relation bilatérale.

Les résultats des élections générales d'octobre 2026 seront déterminants pour la poursuite de ces progrès. Le groupe d'amitié suivra ces évolutions avec la plus grande attention.



Rencontre de la délégation avec M. Osmar Chofhi, vice-président du Conseil supérieur pour le commerce extérieur (COSCEX) de la Fédération des industries de l'État de São Paulo (FIESP)

Composition de la délégation



Fabien GAY

Président du groupe d'amitié
Sénateur de Seine-Saint-Denis
Communiste, Républicain, Citoyen
et Écologiste - Kanaky



Marie-Pierre de LA GONTRIE

Vice-présidente du groupe d'amitié
Sénatrice de Paris
Socialiste, Écologiste et Républicain



Daniel FARGEOT

Membre du groupe d'amitié
Sénateur du Val-d'Oise
Union Centriste